



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prévention

Question écrite n° 54742

Texte de la question

M. Maurice Leroy attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les orientations de la stratégie nationale de santé (SNS). Les associations de prévention, d'éducation et de promotion de la santé lui ont fait part de leurs inquiétudes sur ladite stratégie. Actuellement en débat, la SNS fait l'objet de dispositifs de concertation régionale pilotés par les agences régionales de santé (ARS) dans le cadre de la démocratie sanitaire. Si ces associations avaient apprécié de voir afficher, lors de la présentation du projet de feuille de route de la stratégie nationale de santé le 23 septembre 2013, la prévention comme un des axes majeurs de cette stratégie, elles regrettent que les crédits affectés aux directions de santé publique des ARS, en charge de la gestion de la prévention, aient été diminués de 10 % à 20 %. Dans ce contexte, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en matière de politique de prévention et de promotion de santé et s'il entend y consacrer des crédits supplémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54742

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 avril 2014](#), page 3473

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)